

#142

Statuts de la Fondation

Conformément à ses statuts, la Fondation a pour but:

D'offrir un soutien financier et un appui social aux familles vaudoises défavorisées par des circonstances familiales pénibles.

A titre complémentaire, la Fondation peut collaborer avec d'autres services pour toute action propice au maintien de l'équilibre familial.

En application des dispositions légales en matière de surveillance des Fondations, nos comptes ont été vérifiés par une société fiduciaire et soumis à l'approbation de l'Autorité de surveillance des Fondations.

Le conseil de Fondation

Présidente	Mme Claire ATTINGER
Secrétaire	M. Pierre-Ami BERNEY
Trésorier	M. Pierre BEGUIN
Membres	Mme Claudia BRULISAUER
	Mme Edmée CHARRIERE
	M. Philippe STERN

Remerciements

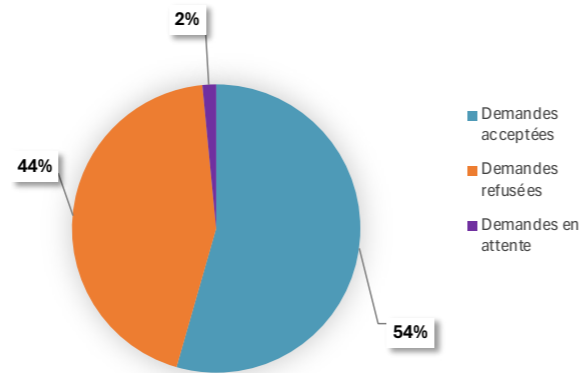
Merci à tous les destinataires de ce rapport pour l'intérêt et la confiance portés à notre activité.

FONDATION LA SOLIDARITE **RESUME DES ACTIVITES 2023**

327 Demandes

La grande majorité des demandes réceptionnées se situent dans la cible de notre Fondation.

Nos aides financières ne se substituant pas aux aides publiques, nous redirigeons parfois certaines demandes vers les services sociaux concernés.

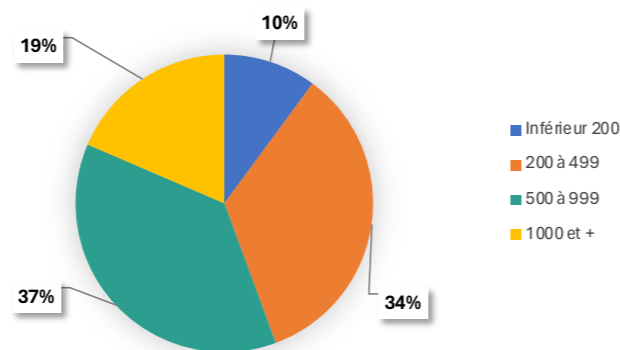


Origine des demandes

192 des villes (+ 10'000 habitants) 99 des bourgs (2'000-9'999 habitants) 36 des villages (- 2'000 habitants)

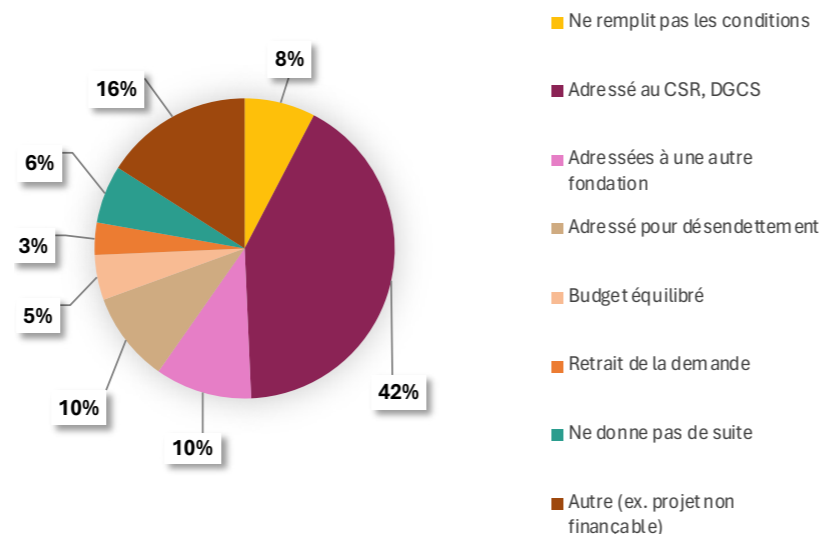
178 Montants alloués

Pour l'année 2023, le montant de nos interventions financières s'élève à **CHF 109'086.75**



149 Demandes refusées ou non abouties

En cas de refus, nous tenons à apporter d'autres pistes aux personnes qui nous sollicitent: orientation vers d'autres Fondations, services sociaux publics ou privés.



Demandes financières

La progression des demandes rencontrée depuis plusieurs années continue en 2023.

De 121 demandes en 2019 à 220 en 2022 nous culminons 327 demandes en 2023.

Cette forte augmentation s'est matérialisée principalement les derniers mois de l'année en raison de l'épuisement ou de la fermeture d'importants fonds alloués aux enfants comme par exemple Pro Juventute.

En plus des demandes en lien avec une problématique d'endettement (qui représentent 1/4 des demandes totales) nous avons dû faire face à une avalanche de sollicitations concernant le soutien financier pour le sport des enfants (environ 47% des demandes). A titre de comparaison, nous n'avions jamais dépassé les 25% des demandes les années précédentes.

Cette forte croissance nous a contraints à augmenter légèrement le montant alloué à hauteur de CHF 109'086.75, dont CHF 56'872.10 pour les activités extra-scolaires (environ CHF 40'000 pour les activités sportives) et les camps.

Nous menons actuellement une réflexion pour obtenir des partenariats et permettre au plus grand nombre d'enfants vaudois d'accéder aux activités organisées par les clubs sportifs. Cette mission nous tient particulièrement à coeur car l'équilibre des enfants passe également par une activité sportive.

Les précieuses collaborations avec les partenaires sociaux nous ont permis d'intervenir de manière coordonnée dans bon nombre de situations, pour répondre au mieux à nos bénéficiaires.

Nous citons par exemple les services sociaux publics tels que les Centres sociaux régionaux CSR, la Direction générale de la cohésion sociale DGCS, le Centre social d'intégration des réfugiés CSIR, l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants EVAM, les Services sociaux des écoles, le Service des curatelles et des tutelles professionnelles SCTP, les Centres sociaux médicaux CMS, les Services sociaux du CHUV ou des entités privées comme Caritas, le Centre social protestant CSP, la Fondation Mère Sofia, Appartenances, Les Toises, l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière OSEO.

